



# !nfo trempol'ne

PRÉVENTION ET TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

Dans ce numéro:

## Service Alter Ego: partenariat « Ville de Châtelet + Trempline » dans l'aide aux justiciables!

Asbl Trempline- 3 Grand Rue à 6200 Châtelet - contact : +32 71 40 27 27

[info@trempline.be](mailto:info@trempline.be)

[www.trempline.be](http://www.trempline.be)

N° entreprise : 0431.346.924

N° Convention INAMI : 7.73.012.78

## Qui sommes-nous?

L'asbl Trempoline est une communauté thérapeutique qui accueille les personnes confrontées à des problèmes liés à des consommations de drogues légales ou illégales.

La vocation de Trempoline est d'accompagner des personnes ayant des comportements de dépendance aux drogues dans un processus d'apprentissage basé sur l'expérimentation et l'entraide afin qu'elles puissent devenir autonomes et s'insérer en société.

## Où nous retrouver?

### Premier Contact et Admissions:

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
ou sur rendez vous

25, Rue Grégoire Soupart  
B6200 Châtelet

Tel : +32 (0) 71 40 27 27

Fax : +32 (0) 71 38 25 92

[premiercontact@trempoline.be](mailto:premiercontact@trempoline.be)

### Siège administratif:

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

3, Grand Rue  
B6200 Châtelet

Tel : +32 (0) 71 40 27 27

Fax : +32 (0) 71 38 78 86

[info@trempoline.be](mailto:info@trempoline.be)

### Trem'Ose:

Accueil: sans rv et sans condition: les jeudis et vendredis de 9h00 à 16h00 ainsi que les 2ème et 4ème samedis du mois de 9h00 à 12h00.

Programme communautaire: sur rendez-vous—071/22 05 55 ou [trempose@trempoline.be](mailto:trempose@trempoline.be)

## Quand nous rendre visite?

Sur rendez-vous au 071/40 27 27 ou sur demande écrite à [sv.resource@trempoline.be](mailto:sv.resource@trempoline.be)

Pour information, les visites institutionnelles mensuelles 2018 auront lieu les vendredis:

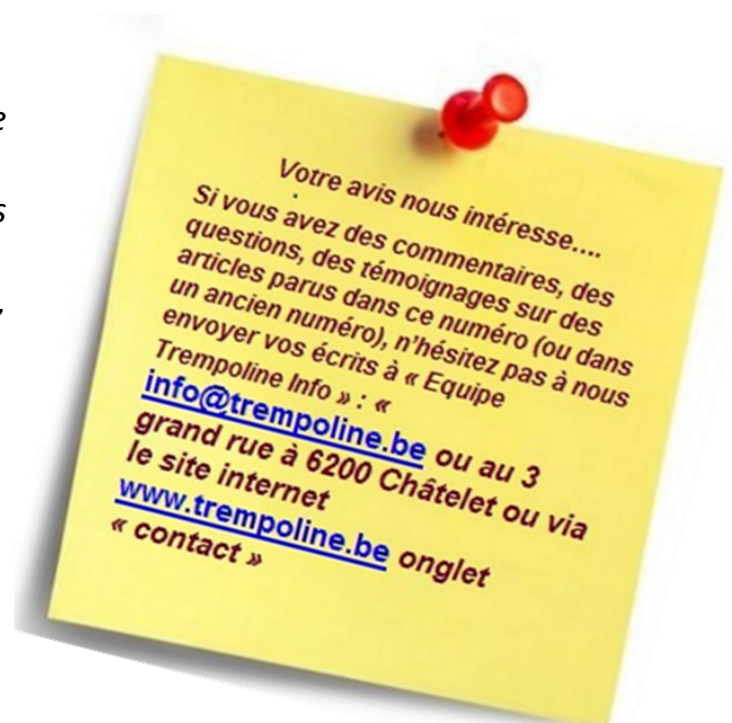
26/1, 23/2, 30/3, 27/4, 18/5, 29/6, 28/9, 19/10, 30/11



Rejoignez-nous !



@asblTrempoline





« Les personnes dépendantes en prison.

Voilà un public souvent laissé pour compte présentant une double fragilité liée d'une part, au risque élevé de récidive vu le manque de moyens alloués à la réinsertion socio-professionnelle durant la détention et d'autre part, au manque criant de prise en charge de leur dépendance au sein de la prison

Quelques chiffres pour étayer mes propos :

Plusieurs rapports (Mistiaen et al., 2017 ; Salvi, 2016 ; Vandevelde et al., 2016) pointent un nombre non négligeable de détenus souffrant de problèmes d'addiction à une ou plusieurs substances. Les chiffres sont variables mais il y a entre 10 et 30% des détenus qui déclarent avoir consommé de la drogue au moins une fois en prison et 60 à 80% des détenus ont déjà consommé au moins une fois de la drogue dans leur vie. Pour certains d'entre eux, cette addiction est partie intégrante de l'infraction commise voire de leur parcours judiciaire.

Le rapport du Centre Fédéral d'Expertise des Soins de santé (KCE) (Mistiaen et al., 2017) met en lumière un problème récurrent : « De nombreux prisonniers souffrent de problèmes d'addiction, alors que les prises en charge, la prévention et les stratégies de réduction des risques sont singulièrement peu présentes dans les prisons belges. »

Le service Alter Ego apporte son aide en offrant une prise en charge personnalisée à ce public fragile. A travers ce numéro, je vous propose de découvrir plus en détails le travail de cette équipe .

Bonne lecture!

Christophe

## Sommaire :

P3: Edito, C Thoreau

P4: Les « Trempo-Brèves »:

- ◇ Nos projets en cours
- ◇ L'écho des visiteurs
- ◇ Le selfie du mois!

P5: Drogues en prison, état des lieux

P6: Alter Ego, présentation

P8: L'offre de Alter Ego

P10: Alter Ego au sein de la plateforme à Jamioulx

P12: Rencontre avec Mr Glibert et Mme De Baes, prison de Jamioulx

P15: Rencontre avec mme Legros, Maison de Justine de Charleroi

P18: A la découverte de nos travailleurs

P19: Que deviennent nos anciens résidents?

P20: Donnons la parole à nos résidents

P22: Trempline fête ses 30 ans!

P26: Notre offre de formation

P27: Nos projets

P29: Aidez-nous

P31 Dans les n° précédents.

# Les « Trempo-Brèves »

FABIENNE VANBERSY

Chantier  
en cours...

## 1988-2018!

Trempoline fête ses 30 ans d'existence!

Retrouvez notre histoire sur notre site internet

[www.trempoline.be](http://www.trempoline.be)

Cet anniversaire sera célébré par tous les membres de la Communauté au cours de la semaine du 28 Mai 2018.

Tous ensemble, fêtons cet anniversaire!

*En savoir plus à ce sujet en page 27.*

Echos de  
nos visiteurs

**15.12.2017:** visite des membres des deux Chambres (Chambre des condamnés et Chambre de protection sociale) du Tribunal de l'Application des Peines de Mons. Patricia Bayard, Assesseur en réinsertion sociale, nous confie ses impressions et celles de son équipe:  
"Ces quelques mots pour remercier l'équipe qui nous a reçus de façon tout à fait chaleureuse (café et petits biscuits) ...

*En savoir plus à ce sujet en page 22...*

La photo  
du mois...



### Projet Eco-Design de la Région Wallonne:

Salon de jardin réalisé par les résidents et les staffs de l'accueil sur base de matériaux de récup!

Bravo à toute cette équipe....suite du projet au prochain numéro.

# Drogues en prison: un constat amer...

EXTRAIT DU GUIDE SOCIAL, 6/5/2015

A Charleroi, la Justice et l'aide aux personnes dépendantes agissent main dans la main depuis 20 ans en milieu carcéral. Dans notre société où les préjugés ont la vie dure, les toxicomanes qui ont plongé pour un crime ou un délit ont peu d'opportunités vers la réinsertion sociale. Les prisons et ASBL carolorégiennes, alarmées par les budgets très serrés alloués au milieu carcéral cette année, réaffirment l'importance de soigner les dépendances en prison.

## La toxicomanie, facteur de récidive

Pour les personnes victimes d'une **addiction**, les soins et l'aide à la dépendance sont primordiaux pour recouvrer la santé et un épanouissement social. Autant dire que pour les **toxicomanes** qui ont été condamnés par la justice, le chemin de la **réinsertion sociale** est terriblement compromis. Philippe Gilbert, directeur de la prison de Jamioulx, mène une campagne vindicative contre la drogue en prison. Pour lui, cette action doit aussi

passer par des soins aux **détenus dépendants** : *"Une fois incarcérés, si on ne traite pas chez eux la problématique de la toxicomanie, le risque est grand que ces personnes ne sortent et commettent à nouveau des infractions leur permettant d'alimenter cette toxicomanie"*, confie-t-il à la Rtbef.



## Les prisons en manque de moyens

Le souci, c'est qu'au vu des **difficultés financières** de tout le secteur carcéral belge, les prisons ont peur de perdre les moyens nécessaires pour assurer ces soins. Car c'est un véritable **cercle vicieux** de la **récidive** que dénonce Philippe Gilbert, ajoutant que *"La situation deviendrait très vite ingérable dans les prisons car on verrait la population carcérale augmenter. Et elle est déjà en situation de surpopulation."*

## Quelle action médico-sociale ?

En effet, pour assurer un suivi dans les centres carcéraux, il faut mobiliser des moyens importants auprès des **professionnels médico-sociaux spécialisés**. Si, pour l'ASBL carolorégienne Trempline, les toxicomanes reconnus coupables devant la Justice doivent assurer réparation pour leurs actes, leur place n'est pas pour autant dans les prisons. Toujours pour la Rtbef, l'ASBL confiait combien la priorité pour ces personnes devrait être un accès à une aide professionnelle. Un problème de taille est donc posé sur la table, alors que les chiffres décevants de la **réinsertion des détenus** en Belgique, tombés le mois dernier, dénonçaient déjà une mauvaise coordination des services d'aide aux détenus dans les prisons.

*(Extrait de l'interview de Philippe Glibert, Directeur de la prison de Jamioulx pour la RTBF en Mai 2015)*

## Alter-Ego, présentation.



Dans le cadre de son service ambulatoire, Trempoline étend aussi son action auprès des personnes justiciables et des personnes détenues...C'est l'équipe Alter Ego qui est en charge de cette mission.

Alter Ego est un partenariat entre la Ville de Châtelet et l'ASBL Trempoline, financé par la Fédération Wallonie Bruxelles dans le cadre de l'Aide aux Justiciables.

C'est un service d'aide aux personnes dépendantes justiciables. Les rencontres ont lieu soit dans nos locaux, soit à la Maison de Justice de Charleroi, soit en milieu carcéral. Ce service se définit notamment, comme une interface entre le monde judiciaire et les réseaux de soins.

Alter Ego se rend en milieu carcéral mais dispose aussi d'une permanence à la Maison de Justice de Charleroi afin de permettre une proximité avec les Assistants de Justice; elle a lieu tous les vendredis de 13h30 à 16h30.

Toutes les prestations de ce service sont gratuites.

Afin de présenter le travail de cette équipe, clarifions certains termes:

**Une personne détenue** est une personne admise dans un établissement pénitentiaire ; cette admission résulte d'un mandat d'arrêt ou d'un billet d'écrou.

Le billet d'écrou est un courrier signifiant une décision judiciaire (de placement en détention préventive, jugement de condamnation), les magistrats ordonnent à un établissement pénitentiaire de procéder à l'écrou. Cet acte légalise l'incarcération de la personne.



Dans ce cadre-là, Trempoline se déplace alors au sein l'établissement pénitentiaire et travaille en direct avec le détenu.

La levée d'écrou résulte d'un acte judiciaire.

Elle a lieu lors de :

- la fin du placement en détention provisoire;
- la fin de l'exécution de la peine;
- la libération conditionnelle ou provisoire.

Il arrive que les personnes détenues entament un programme de rétablissement, à Trempoline ou dans un autre établissement.

**Justiciable** : personne sous le coup d'une mesure judiciaire alternative à la détention.

**AJ** = Assistant de Justice : professionnel chargé de la guidance du justiciable et de la communication à l'autorité judiciaire de l'information y afférant.

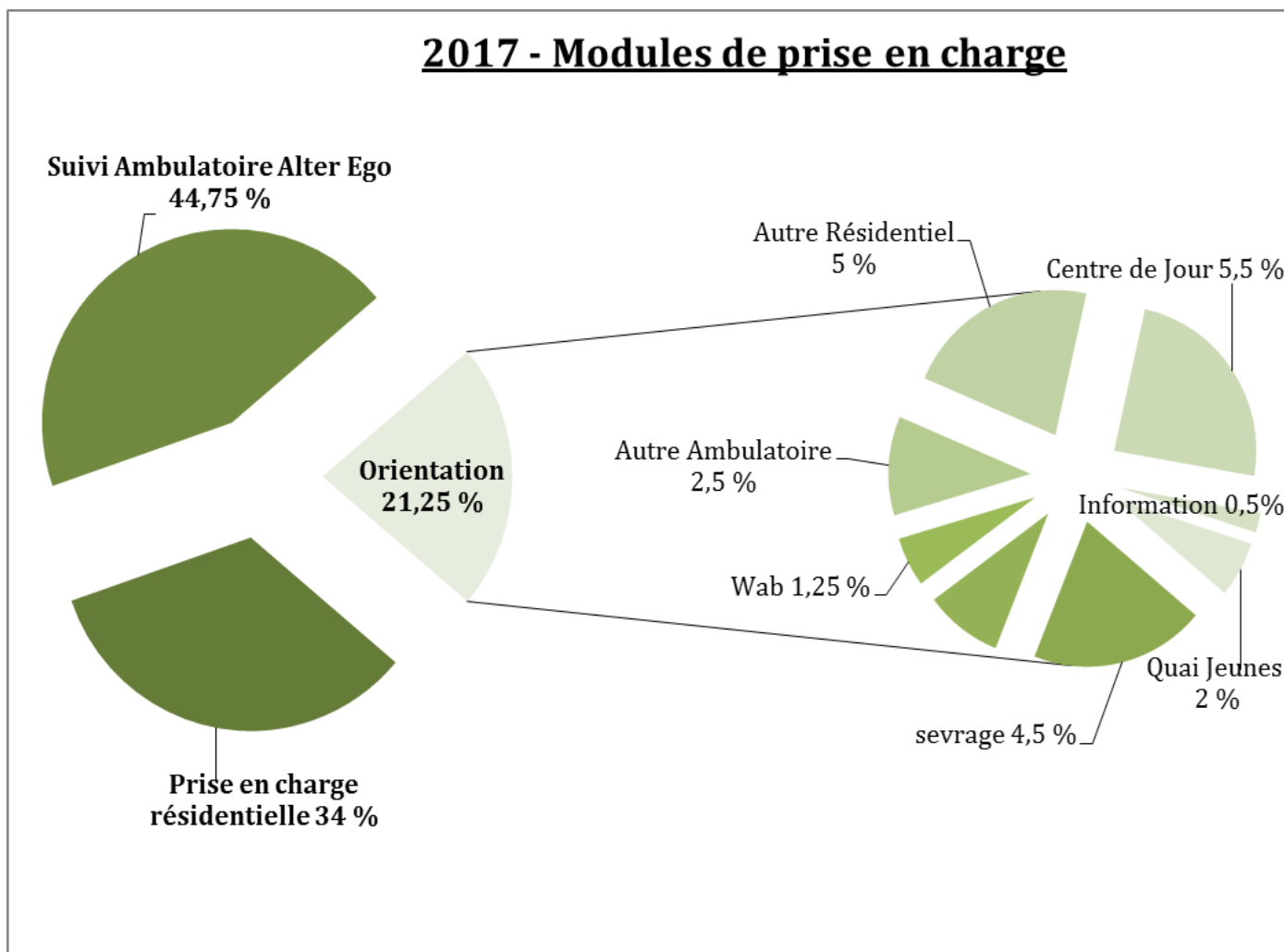
**MJ** = Maison de Justice : service qui organise la mise en œuvre des décisions judiciaires, autre que la peine de prison.

## L'ÉQUIPE D'ALTER EGO



# Alter-Ego, notre offre de prise en charge

Par Dorothee Melnik



Alter Ego offre un service d'aide aux personnes dépendantes justiciables et leur propose des projets d'accompagnement thérapeutique personnalisés.

**Un premier entretien** est réalisé avec le détenu ou le justiciable à la demande de toute personne dépendante, instance judiciaire, avocat, magistrat, service d'aide, assistant de Justice, famille, réseau de soin, etc. Cet entretien est réalisé soit dans nos locaux dans le cadre de notre permanence (du lundi ou vendredi de 9h à 12h) ou sur rendez-vous (du lundi au vendredi de 12h30 à 17h),

soit à la maison de Justice de Charleroi (le vendredi de 13h30 à 16h30, avec ou sans rendez-vous), soit en milieu carcéral (au sein de tous les établissements pénitentiaires en Région Wallonne et Bruxelloise).

L'objectif de ce premier entretien est de déterminer le type d'aide que nous pouvons proposer, qu'il s'agisse d'une prise en charge de type résidentiel au sein du centre Trempline, d'un travail ambulatoire ou d'une orientation vers un service plus adapté. Une attestation de prise en charge sera remise à la personne au terme de cet entre-



tien (ou ces entretiens si plusieurs sont nécessaires pour déterminer une réponse thérapeutique adaptée).

Le module de prise en charge thérapeutique proposé débutera immédiatement pour les justiciables et dès leur libération pour les détenus. Une attestation de suivi sera remise au bénéficiaire au terme de chaque rendez-vous pour le travail ambulatoire ou sera envoyée à l'assistant de Justice dès l'entrée en programme résidentiel.

**Concernant les modules thérapeutiques proposés**, nous constatons que la réponse par la prise en charge en modules internes (suivi ambulatoire Alter Ego, prise en charge résidentielle à Trempoline) demeure statistiquement stable (78,75% des réponses thérapeutiques en 2017 pour 75% en 2016).

Différence notable cette année : l'augmentation importante des suivis ambulatoires Alter Ego (+20%).

Enfin, concernant **les dossiers qui n'auraient pas une origine judiciaire**, la volonté de notre service est de travailler avec toute personne présentant une problématique d'assuétude et se trouvant dans un cadre judiciaire. C'est-à-dire quel que soit son statut (détenu ou justiciable), quelle que soit sa mesure (cadre ou hors cadre), elle peut faire appel à notre service et solliciter notre aide concernant une problématique de dépendance (drogue, alcool, médicaments, polytoxicomanie ou jeu pathologique).

Par conséquent, nous ne travaillons pas avec les personnes qui ne sont pas dans un cadre judiciaire. Toutefois, notre partenaire le ser-

vice « Premier Contact » de Trempoline, avec lequel nous partageons nos locaux, a pour vocation de prendre en charge les personnes non-justiciables. L'orientation de ces dossiers qui pourraient nous arriver est donc aisée pour nous.

En termes de bonnes pratiques, notre service est régulièrement cité en exemple, tant par les réseaux de soin que par le monde judiciaire pour se rendre en milieu carcéral. Ces dernières années, les instances pénitentiaires **déplorent une désertification du champ carcéral par les services spécialisés assuétudes**. Or la mise en place d'un projet thérapeutique est un processus qui demande du temps pour construire un lien de confiance. Les détenus en détention préventive n'ont pas le bénéfice de permission de sortie ni de congé pénitentiaire leur permettant d'effectuer les démarches nécessaires à une admission dans un centre thérapeutique. Ainsi, grâce à notre travail effectué en milieu carcéral en amont d'une mesure judiciaire alternative, le centre Trempoline est le seul centre de post-cure à pouvoir réaliser l'admission d'un détenu le jour même de sa libération.



# La **Alter-Ego** au sein de la plateforme à Jamioux

Fabienne Vanbersy

La volonté du service Alter Ego est d'entretenir une collaboration étroite et permanente avec le monde judiciaire. La collaboration avec la Magistrature est excellente et rencontre sa satisfaction. Alter Ego est attentif à organiser les rencontres en milieu carcéral à leur demande de façon simple et rapide et à les informer d'une prise en charge dans les meilleurs délais.

*« La sortie de prison est un moment charnière qui peut conduire à une réincarcération très rapide s'il n'est pas suffisamment préparé. » Rapport CAAP 2017*

Mais Alter Ego est un service proactif et dans ce cadre il participe mensuellement à une plateforme au sein de la prison de Jamioux qui met les détenus en contact avec plusieurs services sociaux extérieurs.

Cette plateforme, organisée intra-muros à destination de tous les détenus (prévenus et condamnés) réunissent un grand nombre de représentants d'organismes actifs dans le secteur de l'insertion au sens large.

En effet, selon un rapport paru en 2017 par la CAPP (1), les personnes sortant de prison sont confrontées à une multitude de problématiques: le re-tissage des liens familiaux et affectifs, la recherche d'un logement, le recouvrement des droits sociaux, la détermination d'un projet socioprofessionnel, le développement de l'estime de soi, le respect des conditions de libération mais également le rétablis-

sement de la santé et la continuité des soins: c'est dans ce cadre que Alter Ego participe à cette plateforme.

Concrètement, des représentants de ces organismes sont réunis dans une salle de la prison pendant toute l'après-midi.

Les détenus arrivent tous ensemble et assistent à cette réunion: après une brève présentation de chaque service et de chaque représentant, les détenus ont la possibilité de rencontrer individuellement ces représentants soit pour prendre des informations, soit pour poursuivre les contacts entamés précédemment et faire un état des lieux de leur dossier. Alter Ego effectue ainsi une prise en charge de la problématique d'assuétude des détenus qui viennent à sa rencontre.

*Les personnes sortant de prison sont fortement exposées à une réincarcération due à un non-respect des conditions ou tout simplement à un nouveau délit qui les ramène en prison. Les politiques pénitentiaires successives éprouvent beaucoup de difficultés à endiguer la récidive, véritable fléau. Des estimations ont toujours placé la Belgique dans la moyenne supérieure en comparaison aux autres pays européens disposant de statistiques plus précises. On évoque souvent un taux de récidive proche de 50 à 60%. Rapport CAAP 2017.*

Si à sa libération, le détenu souhaite poursuivre le traitement, il pourra le faire soit en entrant dans le résidentiel à Trempline soit continuer le traitement ambulatoire. Il pourra aussi éventuellement être redirigé vers une autre structure du réseau si avec la personne, la décision est prise de la réorienter vers une autre institution ou autre forme de traitement.

Il arrive également que le détenu soit en « libération conditionnelle » à Trempline. Dans ce cas, une autre forme de procédure est mise en place soit pour un suivi soit résidentiel soit ambulatoire.

## Concertation des Associations<sup>L</sup> Actives en Prison

L'association CAAP est née de la volonté de favoriser la concertation entre les différents acteurs concernés. Elle se définit aujourd'hui comme représentante du secteur associatif opérant en milieu carcéral auprès des pouvoirs politiques et est partie prenante du travail préparatoire de la Conférence Interministérielle.

Actuellement, la CAAP est composée de 51 associations membres actives dans les 18 établissements pénitentiaires francophones et dans l'établissement de défense sociale de Paifve.

En 2017, Trempline a sollicité son adhésion au réseau pour son service Alter Ego: celle-ci fut acceptée en Juin 2017.

### UN « KIT » DE SORTIE...



En mars 2017, Dorothée Melnik, coordinatrice de Alter Ego, a été sollicitée par la CAAP pour devenir « personne ressource » à la table ronde « comment garantir la continuité des soins à la sortie de prison? ».

A ce sujet, un des groupes de travail planche sur un projet de « kit de sortie » pour les détenus, et cela en collaboration avec la Ville de Charleroi, projet Go Trans.



Dorothée a sollicité les avis des détenus qui sont venus à sa rencontre lors d'une plateforme sur ce qui leur serait nécessaire le jour de leur sortie: du matériel d'hygiène bien entendu, de la nourriture pour tenir un jour ou deux, , mais aussi des informations pratiques afin de continuer à se prendre en charge.

Le projet est bien sur les rails.

*« Je ne sais pas si je pourrais rentrer chez moi...comment je fais...j'aimerais avec des « clés » pour savoir comment m'en sortir... » un détenu de Jamioulx*

## Rencontre avec ...

MR GLIBERT, DIRECTEUR ET COORDINATEUR DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROGUES ET MME DEBAES, ASSISTANTE SOCIALE DE LA PRISON DE JAMIOULX .

*Fabienne Vanbersy*



La prison de Jamioulx comporte trois catégories de détenus: une maison d'arrêt (environ 60% des détenus sont en détention préventive), une maison de peine (35% des détenus condamnés) et une annexe psychiatrique (environ 5%, d'internés non-responsables de leurs actes).

**Mr Glibert:** « En 2017, il y a eu 1239 « écrous » (1), cela fait une moyenne de +/- 400 détenus en permanence; il y a pas mal de turn over. Il faut donc rapidement accompagner les entrants.

En 1996, la Ville de Châtelet, dans le cadre du « Contrat de Prévention » a mis en place le service Alter Ego dont j'ai été le coordinateur: Trempline est partenaire de ce projet dès le début. »

Historiquement, Jamioulx a une culture de partenariat, de part sa situation géographique mais aussi, parce que dès le début, les responsables se sont inscrits dans un réseau de partenaires via la Plateforme (voir en page 10).

Et Trempline a travaillé dès le début de son histoire avec la prison de Jamioulx; d'ailleurs, il a été question, à un moment donné, de créer un projet de Communauté Thérapeutique intra-muros, pour les personnes toxicomanes, comme cela se fait beaucoup dans le nord de l'Europe ».

**Mme Debaes:** « Nous apprécions énormément le travail de collaboration avec Alter Ego; il y a une franche collaboration entre nos services. Cette relation de confiance facilite également nos rapports avec la Justice lors de la demande de conditionnelle pour un détenu: tout se fait dans une grande transparence ».

La proximité avec la région de Charleroi, où la problématique des assuétudes a toujours été très présente, fait que ce partenariat était tout à fait nécessaire. Dans la panoplie des offres de soins que l'on propose aux détenus toxicomanes, Trempline a souvent la côte...même si parfois, son image est écornée par des clichés qui sont encore véhiculés dans les cellules. »

L'avantage avec le service Alter Ego, c'est l'individualisation des dossiers: il y a une réelle analyse de la demande, complète, et approfondie; l'équipe d'Alter Ego est consciente de la situation familiale et sociale du détenu et a une très bonne connaissance de sa situation de dépendance. C'est un excellent soutien pour notre équipe en charge du suivi psychosocial des détenus.

**Alter Ego (AE) a une permanence de 4h/ semaine au sein de votre établissement, cela vous semble suffisant?**

**Mme Debaes:** « C'est un minimum...mais il est le seul à faire ce travail... auparavant, ce suivi était réalisé par un autre dispositif « Step by Step »: l'analyse était différente. Ce que nous apprécions dans le travail de AE, c'est le travail en profondeur dans le suivi du détenu. Il arrive bien entendu que celui-ci leurre tout le monde...même le TAP! Dans ce cas, souvent, c'est retour en prison assuré.

**Certains détenus qui arrivent à Trempline en mesure de libération conditionnelle regrette souvent qu'il n'y ait pas un « sas » de décompression entre leur détention à la prison et leur arrivée à Trempline; qu'en pensez-vous? Est-ce un bien ou faudrait-il y penser? Si oui, comment?**

**Mr Glibert:** « En effet, pour l'instant, le cadre juridique ne le permet pas; ce « sas » pourrait



en effet être un « bol d'air » pour le détenu qui est souvent en manque de contact avec sa famille et avec ses proches... par contre, comment éviter qu'il se mette en danger? Il faudrait y repenser.... »

**Mme Debaes:** « La paternité en prison est souvent investie différemment.... les deux cas de figure peuvent apparaître: soit, leur famille, leurs enfants leur manquent et ils souhaitent avoir des contacts avec eux, parfois plus que quand ils étaient en liberté... et dans ce cas, en effet, ce « sas » leur permettrait de compenser ce manque. Mais parfois c'est l'inverse, le détenu n'a plus ou ne veut plus de contact du tout avec ses proches .... ».

**Comment voyez –vous l'avenir de votre établissement? Avez-vous des projets?**

**Mr Glibert:** « Et bien, je pense qu'en terme de « clientèle », on ne doit pas se faire trop de soucis (rires)...hélas! Au Pays-Bas, ils ont des établissements vides mais c'est principalement à cause du changement de politique criminelle...

La densité de population carcérale par prison est en diminution pour les raisons suivantes: d'abord il y a eu l'ouverture de nouvelles prisons (Leuze, Marche en Famenne, Beveren, ensuite le recours de plus en plus fréquent au bracelet électronique et finalement, la possibilité de peine alternative quasiment systématiquement proposée dans les cas de condamnation à moins de 3 ans. Les Maisons de Peine sont pratiquement moins surpeuplées mais certaines maison d'arrêt par contre, sont en surpopulation (à St Gilles, ils sont plus de 800 détenus pour 500 places!).

La problématique se situe plus dans la gestion

des places... Les politiques ont une vue à court terme, il n'y a pas vraiment de volonté d'améliorer le plan de détention pour augmenter les chances de réussite de réinsertion.

Sur papier, la Loi de Principe votée en 2005 devait redéfinir les accès aux services de réinsertion pour les détenus (entre autres) et cela n'est pas fait, les enveloppes budgétaires sont sans cesse en diminution; c'est une catastrophe pour les activités et les aides aux détenus; or on sait que plus les détenus sont occupés, moins il y a de toxicomanie, d'alcoolisme et de trafic.

Quand il sort, le réseau « sain » d'un détenu est inexistant...nous n'avons pas la possibilité d'activer quoique ce soit, même dans les derniers temps de la détention.... On ajoute à cela l'exigence de la part des employeurs potentiels ...cela ne leur laisse pas beaucoup de chances de réinsertion...

Le Centre pour l'Égalité de Chances a été interpellé par cette problématique...et avec le transfert de compétences consécutif à la 6ème Réforme de l'Etat, c'est assez flou de savoir qui s'occupe des détenus toxicomanes.... »

## Avez-vous des projets?

**Mr Glibert:** « Alors, oui justement, cette question de plan de réinsertion reste au centre de nos préoccupations et nous avons un beau projet dans nos cartons, depuis quelques années déjà et qui pourrait être une des réponses: l'idée est de créer un endroit transitoire, communautaire... des maisons de 10 à 12 détenus maximum, en autogestion complète par les détenus afin de les aider à sortir de l'assistanat (ce qu'il subisse en prison); la prise en charge resterait pondérée...C'est à l'étude...il reste des questions à résoudre comme la question de la formation des agents pénitentiaires qui encadreraient les détenus de ces maisons. Pour l'instant, c'est à l'étude à Bruxelles. »



**L'équipe Alter Ego se rend dans les prisons à la demande des détenus ou de leur famille**

**Informations et RV au 071/402727 ou par mail à [info@trempline.be](mailto:info@trempline.be)**

# Rencontre avec Me Legros, Directrice Maison de Justice Charleroi (MJ)

Fabienne Vanbersy



**Madame Legros, comment arrive-t-on chez vous et qui fait appel à vous?**

Les personnes arrivent chez nous par une procédure judiciaire; par le biais d'un mandat judiciaire (alternative à la détention préventive, sursis probatoire, libération conditionnelle,

...); tous ne sont pas dépendants bien entendu.

Parfois, la dépendance est identifiée par la nature des faits qu'ils ont commis et/ou est identifiée par le Juge; soit elle se révèle au cours des entretiens entre le justiciable et son assistant de justice. Selon la problématique du justiciable, C'est l'assistant de Justice qui peut proposer la prise en charge par Alter Ego ; le justiciable peut accepter ou pas, dans ce dernier cas, une autre orientation sera recherchée.

Pendant les 4 premiers mois de la mesure judiciaire, il y aura des entretiens réguliers entre la personne et son assistant. En fonction de l'état d'avancement, cela varie ensuite.

Madame Nathalie Legros me reçoit dans son bureau, à la Maison de Justice. Assistante sociale de formation, elle a aussi suivi un cursus en criminologie. Elle a d'abord travaillé pour la médiation pénale au Parquet de Bruxelles.

Avant d'arriver à Charleroi, elle a travaillé à la MJ de Nivelles en tant qu'assistante de justice puis comme coordinatrice des mesures judiciaires alternatives. A la MJ de Charleroi, elle a d'abord occupé le poste de coordinatrice avant d'en devenir directrice adjointe.

En tant que coordinatrice pour les mesures judiciaires alternative, elle a travaillé au développement de la collaboration avec le service Alter Ego.

## Quelles est la plus-value d' Alter Ego pour votre équipe?

Nous avons une grande coopération avec Alter Ego, nous partageons un même objectif et le secret professionnel pour la personne est garanti.

Le fait que les permanences se déroulent dans nos locaux, crée une proximité, confiance et surtout une continuité dans la prise en charge du bénéficiaire. Le fait que les personnes se connaissent crée un lien fort, un dialogue en direct et une confiance plus grande.

Au point de vue administratif, les attestations de suivis, d'entretiens sont remises par Alter Ego. Tout cela fonctionne très bien.

Mais la grande force d'Alter Ego, c'est sa grande connaissance du terrain « assuétudes » et des réponses à donner. L'analyse de la situation se fait en profondeur, les pistes creusées, et la solution est choisie avec l'accord du bénéficiaire et en concertation avec l'assistant de justice: résidentiel ou non, dans un programme communautaire ou auprès d'un médecin, thérapeute... C'est en cela qu'Alter Ego est intéressant: ils ont une connaissance fine de la problématique, du réseau et des trajets de soins.

Tous les dossiers ne traitent pas directement de la toxicomanie, mais si en cours de traitement, vous avez connaissance d'un problème de dépendance, comment voulez-vous réussir une réinsertion sans traiter le problème de dépendance en parallèle?

Nous avons donc ici, la possibilité de faire intervenir directement l'équipe d'Alter Ego et elle va travailler en étroite collaboration avec

l'Assistant de Justice

Nous avons aussi des contacts directs avec Trempline, il y a aussi avec ce service, un réel objectif de collaboration au rétablissement global de la personne. »



## Et au niveau de votre motivation personnelle?

« Bien sûr, je suis moins dans le contact direct avec les personnes, les justiciables; cela me manque parfois. Mais j'aime beaucoup mon rôle de management, de coaching et de soutien à mon équipe.

*« Ma motivation, c'est surtout le partenariat avec tous les projets qui entourent une Maison de Justice et de développer la collaboration. »*



Je cherche aussi de nouveaux partenariats bénéfiques pour la MJ...et à ce sujet, votre nouveau service « Tremp'Ose » m'intéresse beaucoup. Il pourrait être une réponse dans des dossiers plus sensibles, des profils spécifiques pour lesquels, on sait que les réponses classiques ne donneront rien... je souhaite prendre plus d'infos pour en informer mes collaborateurs car ils sont en demande... »

bénéficiaire ainsi que du public, je pense qu'il faut aussi chercher à baisser les seuils de ce qui existe... il ne faut pas perdre de vue un certain sens de l'accompagnement de la personne et tenter d'aller plus loin, de rendre un peu d'espoir; certains sont en demande et ne savent pas comment faire. Ils ont droit à ce lien. Certains en ont envie et il faut pouvoir leur dire que c'est possible.

### La problématique des salles de consommation arrive sur le devant de l'actualité à Charleroi, qu'en pensez-vous ?

Cette idée ne solutionnera pas tout ; si cela est intéressant au point de vue de la sécurité du



Les permanences du service Alter Ego à la Maison de Justice de Charleroi, se font tous les vendredis de 13h30 à 16h30

Pour toute information ou rendez- vous,  
veuillez contacter le 071/40 27 27 (Alter Ego—Trempline)

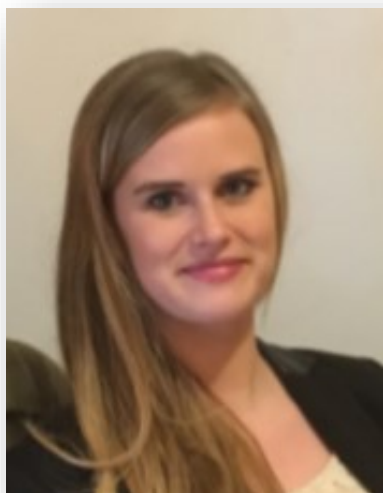
ou le 071/23 28 11...(Maison de Justice)

ou envoyer votre demande par mail : [info@trempline.be](mailto:info@trempline.be)

ou encore via notre site internet [www.trempline.be/page/contact](http://www.trempline.be/page/contact)

# A la découverte de nos travailleurs,

PAR PATRIZIA BARRACATTO



*Je m'appelle Emilie Neiryck, je suis diplômée de la Faculté de Psychologie de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve. Mon parcours académique se base principalement sur la psychologie clinique de l'adulte. Ce qui m'a amené à acquérir des notions théoriques et pratiques sur la personne adulte et les diverses psychopathologies et pathologies pouvant être rencontrées.*

« J'ai eu l'occasion de travailler avec des personnes sans-abris ainsi que des femmes battues. Cela m'a permis d'accompagner et de côtoyer une population fragilisée, bien trop souvent stigmatisée. J'ai dès lors participé à divers projets pour promouvoir un bien-être de la personne au sein de l'institution dans le respect de sa dignité et de son autonomie. Sensibilisée depuis plusieurs années à l'accompagnement et la prise en charge de la personne et à l'importance du travail psychologique auprès de ces populations, cela m'a donné l'envie d'en découvrir une nouvelle, à savoir celle liée aux assuétudes de façon à leur donner la possibilité d'appréhender leur vie différemment pour certains.

De plus, ayant réalisé mon stage au sein de Trempline, celui-ci m'ayant bien plu et ce, à divers niveaux, il me semblait évident d'accepter de venir remplacer notre chère Louise durant son écartement. Ce qui m'a attiré à travailler à Trempline, c'est d'une part, le boulot en tant que tel mais également l'équipe avec laquelle j'ai l'opportunité de travailler. Car

celle-ci se veut être à l'écoute mais aussi, dans l'entraide.

J'aime le travail que je réalise à Trempline. Nous sommes là pour offrir la possibilité à chacun de modifier sa trajectoire de vie, d'être un soutien, une béquille sur laquelle s'appuyer en toute bienveillance.

En ce qui concerne le futur, étant une « jeune » travailleuse, je souhaite acquérir encore davantage d'outils ainsi que me former davantage quant aux diverses thérapies qui existent. »



# Que deviennent nos anciens résidents?

Vanessa Tichon

Trempline a toujours eu à cœur de faire participer ses anciens résidents à la vie de la maison. Tout d'abord en les invitant à participer à son conseil d'administration, ensuite, en les invitant chaque année à son barbecue de juin. Depuis l'an dernier, nous avons décidé de leur donner une place plus importante. Les résidents actuels étaient demandeurs de les voir plus régulièrement afin de pouvoir échanger sur leurs difficultés, de pouvoir y mettre du sens et de trouver des moyens de les surmonter. Les anciens résidents avaient cette envie de partager leur expérience et de soutenir les plus nouveaux. En accord avec tous, nous avons décidé de mettre en place les « journées anciens ».

Ces journées ont lieu trois fois par an, tous les anciens résidents gradués sont invités et ceux qui sont disponibles, viennent. Il n'y a pas d'obligation de présence, ce qui laisse à chacun la possibilité de s'investir selon ses moyens. Les activités et le déroulement de la



journée sont prévus en fonction des besoins du groupe actuel, en accord avec le groupe des anciens. La Communauté et l'Accueil gèrent conjointement l'organisation. Nous avons eu 4 journées jusqu'à présent, à chaque fois le moral des résidents actuels est impacté positivement par le message d'espoir véhiculé par nos invités.

Lors de la dernière journée, le 25 février 2018, après un repas convivial cuisiné par la Communauté, nous avons voulu utiliser les talents musicaux de nos anciens et avons mis en place une JAM, moment musical où chacun a pu prendre un instrument et accompagner librement ceux qui se sont « jetés à l'eau » pour « pousser la chansonnette ». Après cette joyeuse cacophonie, les invités ont pris la parole pour expliquer leur parcours et encourager les résidents. Ces moments sont précieux pour tous et espérons qu'ils ont encore de beaux jours devant eux !

Pour les anciens qui n'auraient pas été contactés et qui souhaitent rejoindre le mouvement, ils peuvent prendre contact avec Vanessa Tichon, responsable de la phase d'Accueil qui se fera un plaisir de les ajouter à son listing !



## Donnons la parole à nos résidents...



*Je m'appelle André (prénom d'emprunt); je suis alcoolique depuis de nombreuses années. J'ai été incarcéré plusieurs fois, la dernière fois, c'était pour 3 ans...Entre deux incarcérations, le CPAS m'a conseillé de faire appel au service Alter Ego de Trempoline....c'est en prison que j'ai eu mes premiers contacts avec eux...je ne le regrette pas.*

J'avais un travail avant, j'étais bien considéré. J'ai géré des équipes. On me faisait confiance. Mais je buvais. Jusqu'à 4 bouteilles de whisky par jour... même ma mère me ramenait de l'alcool. Quelqu'un m'a ouvert les yeux...ça coûtait cher.... A 33 ans, j'ai essayé d'arrêter de boire, par moi-même... je suis allé chez le médecin: il m'a dit qu'à 33 ans et depuis le temps que je buvais, ce n'était pas la peine: on a bu un cognac...!

J'ai recommencé, j'ai fait des aller-retour en prison, 6 fois...j'ai commis un acte grave et je me suis retrouvé pour la 7ème fois à Jamioulx.

J'ai été transféré à St-Hubert où je suis resté un peu plus de deux ans: ça ne s'est pas bien passé avec la direction là-bas; en plus il n'y a rien pour aider les détenus. A Jamioulx, si; il y a la plateforme. A St-Hubert, on doit aller à fond de peine, on ne te donne pas de conditionnelle. Il n'y a pas de plan de réinsertion; j'ai fait 11 jours de grève de la faim pour revenir à Jamioulx. C'est comme ça que j'ai pu présenter un dossier au TAP( Tribunal d'Application des Peines) et bénéficier d'une peine alternative... grâce à la plateforme.

Il y a des affiches dans les corridors, il faut s'inscrire 15 jours avant; il y a 6 plateformes par an: tous les services d'aide à la réinsertion sont présents: les mutuelles, les CPAS,

les Alcooliques Anonymes et Alter Ego. C'est libre, on peut se diriger vers les services dont on a besoin; bien sûr, certains s'inscrivent seulement pour passer quelques heures en dehors de leurs cellules. Il y a environ 360 détenus à Jamioulx, seuls environ 30 à 35 veulent vraiment s'en sortir. En prison, il y a toujours deux « préaux »: d'un côté, ceux qui font du « business » drogues, alcool, échanges de Gsm, argent...de l'autre, ceux qui veulent en sortir.

J'ai un fils... le voir en prison, c'est pas le mieux pour lui... je ne veux pas qu'il aie ma vie. C'est mon fils qui me pousse, il a 12 ans j'ai promis d'être avec lui à ses 14 ans. C'est bientôt...Mon ex-femme m'apporte beaucoup de soutien aussi.

A la plateforme, tu as le temps pour discuter avec les personnes; après, Dorothée est revenue discuter avec moi 3 fois. Au parloir et aussi avec mon avocat. Tu sais, en prison, on parle de Trempline comme d'une secte...mais c'est ceux qui y ont été et qui ont rechuté.; donc, ça ne m'étonne pas!

Avec Dorothée, on a pris plus de temps. On a construit un dossier pour le TAP (Tribunal d'Application des Peines). J'ai quitté la prison pour Trempline.

Je suis arrivé à Trempline en septembre... j'ai eu 45 minutes de liberté! Ca, je trouve que c'est pas juste... on devrait avoir le temps de passer un peu de temps avec sa famille avant d'intégrer la conditionnelle. Fin décembre, je suis parti: je voulais passer du temps avec ma grand-mère car elle allait mourir...je ne regrette pas...mais du coup, j'ai du recommencer au début du programme: ça m'a fait perdre du temps. A l'heure actuelle, je suis toujours en travail sur moi-même...j'espère tenir bon: ce n'est pas facile tous les jours ».

*« Voilà ce que je dirais à une personne toxicomane en prison :*

*Qu'il faut garder espoir que rien n'est perdu et qu'il faut y croire pour s'en sortir.*

*Qu'il y a des associations et des permanences en prison et que tu dois utiliser toute les possibilités pour avoir des entretiens avec ces services. C'est la solution pour te sortir du monde de la toxicomanie et du monde carcéral.*

*Toutes tes démarches doivent se faire au départ de ta détention, pour préparer ta sortie et pour te préparer à vivre une expérience de vie sans produit.*

*Tout cela est possible, garde espoir et tu pourras goûter à une meilleure vie mais pour cela il faut que tu fasses une thérapie, un programme ...*

*Tu dois y croire car d'autres avant toi l'on fait et si tu leur demandes, ils te diront que le changement est possible, il suffit d'y croire comme j'y ai cru moi-même...et je peux te certifier que la vie est beaucoup plus belle après une thérapie à Trempline. Courage!*

Vincent (prénom d'emprunt), ex-toxicomane rétabli et à l'emploi dans une institution depuis 2011.

# Trempline fête ses 30 ans!!

Fabienne Vanbersy

Notre association fut fondée en 1985 par quelques spécialistes en traitement des toxicomanes et en réinsertion sociale de personnes marginalisées.

Elle a ouvert à Charleroi en **janvier 1988** et avec un minimum de moyens, **un centre de jour** à l'intention des « jeunes en crise d'identité »: usagers de drogues débutants, déviants, etc. « Trempline » offrait initialement un service de prévention secondaire et c'est pourquoi nous avons mis en place un « centre de jour ». Nous nous sommes très vite aperçus que, quel que soit le degré d'avancement de leur toxicomanie, les patients qui nous arrivaient présentaient des troubles de personnalité assez lourds et que la distinction entre « prévention secondaire » (usagers débutants) et « tertiaire » (toxicomanes avérés) était mal applicable à la réalité rencontrée. Ceci a exigé une certaine réadaptation de notre projet. L'usage et l'abus de produits psychotropes était en effet en progression rapide depuis 1986 et, jusqu'à l'ouverture de notre centre de jour, Charleroi ne comptait aucun centre d'accueil et de traitement pour toxicomanes.

Nous avons donc dû adapter notre approche en conséquence et avons complété notre « centre de jour » par **un programme thérapeutique** analogue à celui du Centre Italien de Solidarité à Rome qui a formé nos premiers intervenants à la méthode communautaire.

La communauté thérapeutique résidentielle à donc ouvert ses portes en 1988. En décembre 1988, Trempline » a reçu du ministère de l'Emploi des accords lui permettant de mettre en place une petite équipe stable pouvant assurer le fonctionnement des volets essentiels de son programme thérapeutique.

C'est en 1997 que Trempline va s'installer à la Grand Rue à Châtelet .

Depuis ce jour, Trempline n'aura de cesse de se développer...toujours autour de sa vision spécifique du rétablissement de la personne dépendante.

Suivez notre histoire sur notre site internet: [www.trempline.be/historique](http://www.trempline.be/historique)



# Festivités d'anniversaire: du 28 Mai 2018 au 3 Juin inclus, Trempline va fêter ses 30 ans!

## PROGRAMME:

Lundi 28: Marathon

Mardi 29 : Descente de la Lesse en Kayak

Mercredi 30: Kermesse sportive et ludique

Jeudi 31 : Matinée d'échanges sur le thème du rétablissement pour tous les partenaires du réseau et les professionnels du secteur.

Vendredi 01 : Suite du marathon de lundi

Samedi 02 et

Dimanche 03: weekend « au vert » pour tout le personnel de Trempline en gîte.

Mais aussi: des repas ensemble, des rencontres inattendues, des moments insolites...comptes-rendus et photos dans le prochain numéro...

## Traditionnelle Journée des Familles: le BBQ aura lieu le dimanche 24 Juin 2018.



# Tremp'Ose: Février 2018: inauguration des locaux: un vif succès!





# Sortir de la spirale des dépendances

Au numéro 54 de la rue Grimard, Trem'pose accueille les personnes en situation de dépendance. Une initiative privée, issue de l'ASBL châteletaine Trem'posine.

● Benoit WATTIER

**T**rem'posine, à Châtelet, est bien connue en tant que communauté thérapeutique accueillant les personnes en situation de dépendance. Son programme résidentiel impose deux conditions : le sevrage et l'engagement dans un programme pouvant durer plus d'une année. Ce qui ne permet pas de répondre à toutes les situations qui se présentent à l'ASBL.

La réponse s'appelle Trem'pose, qui a ouvert ses portes à Montignies-sur-Sambre fin 2017. « Il s'agit d'offrir un service supplémentaire basé sur la même approche communautaire que Trem'posine, mais en réduisant les conditions d'accessibilité », explique Caroline Debaille, la responsable du nouveau centre. La devise reste la même que celle de Trem'posine : « Toi seul peux le faire, mais tu ne peux le faire. » Les grands principes qui la sous-tendent aussi : une démarche à la fois personnelle et communautaire.

## Alternative à la dépendance

« Notre première action est d'accueillir inconditionnellement toute personne qui se présente, quitte à la réorienter ensuite vers un service plus adéquat si elle n'a pas de problème de dépendance, poursuit la responsable. On propose un service social, un déjeuner et un repas à midi, des dou-



En un peu plus d'un mois, le nouveau centre a déjà enregistré 50 entrées, constatent Caroline Debaille et Jonathan Vilain.

pour laquelle les bénéficiaires ont leur mot à dire et où ils apprendront à maîtriser. Il y va de la valorisation de leurs compétences et du service rendu au groupe. Il s'agit aussi de prendre du plaisir, de leur donner une alternative à leur dépendance et aux comportements liés à celle-ci, par exemple par le sport. »

Sans aucun subside public

Pour remplir cette mission, Trem'pose peut compter, outre Trem'posine, sur le soutien du Grand Hôpital de Charleroi qui met la maison à disposition et qui, avec l'ONG Médecins du monde, assure le service infirmier. Ils sont deux temps plein et demi à assurer le fonctionnement du nouveau service qui, jusqu'à présent, est fréquenté par 18 personnes différentes, essentiellement sans domicile fixe. « Mais le service ne s'adresse pas qu'à eux », insiste la responsable.

trois mois, poursuit Caroline Debaille. Elle passera la journée ici, et ne pourra avoir consommé de drogue, d'alcool ou de médicaments le matin. Le soir, en rentrant chez soi, chacun fait ce qu'il veut, mais la journée joue un rôle préventif de rechute. » Au programme d'une journée, des groupes de paroles, des activités sportives, artistiques ou de travail. « Comme la finition de la buanderie



L'aménagement de la buanderie se fera avec le concours des bénéficiaires, sous la conduite de l'éducateur.

ches, une buanderie et un vestiaire social, une salle de repos et de soins infirmiers. » « L'objectif est de répondre à des besoins fondamentaux rendre une dignité à la personne, au cours du lien, par exemple au cours du repas », enchaîne Jonathan Vilain, pas. » Autant d'aspects logico-éducatifs auxquels le centre d'accueil donne une dimension pédagogique, comme prendre part à la pré-

paration des repas pour les autres. « Il s'agit aussi de les amener à réfléchir à leur situation, à leurs sentiments. De leur faire redécouvrir un plaisir sain, en mangeant, en jouant à un jeu. De les "reconnecter" à eux-mêmes (lire l'encadré) », complète la responsable. L'autre démarche, c'est le programme communautaire. « La personne doit alors s'engager pour

## « Les reconnecter à eux-mêmes »

Ouvrir le dialogue. C'est l'une des premières tâches de la petite équipe de Trem'pose lorsqu'un bénéficiaire frappe à sa porte. Pas évident, surtout s'il a passé la nuit dehors, sous influence. Des outils informels sont d'un précieux secours. Comme les mugs aux smileys traduisant une émotion, ou les petits cadres représentant une phrase du style « Quand tu n'arrives pas à te décider, écoute

ton cœur ». « Ça facilite leur expression. Ils sont tellement empreints de leur problème de dépendance, et de tout ce qui va avec, qu'ils ne sont plus connectés à eux-mêmes. Ils sont dans l'instant présent. On essaie ainsi de les sortir de leur contexte. Une issue joyeusement traduite dans le logo de Trem'pose, dont le « o » est remplacé par une spirale terminée par une flèche orientée vers l'extérieur. »

# RE-SOURCES

## SERVICE DE FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS ET DE PRÉVENTION GLOBALE ET INTÉGRÉE DES ASSUÉTUDES

### Que faisons-nous ?

- ◆ Former, soutenir et accompagner les personnes et les équipes confrontées à des comportements problématiques en matière de consommation: usage de psychotropes, abus ou dépendance afin qu'elles puissent remplir au mieux leurs missions avec ce type de public.
- ◆ Rompre le silence sur les signes de détresse afin de résoudre les problèmes de façon constructive plutôt que d'attendre une crise grave et plus généralement lutter contre les tabous et les stéréotypes liés aux consommations de psychotropes.
- ◆ Former des professionnels, qui travaillent avec des jeunes, à des méthodes et techniques de prévention efficaces afin que les adolescents soient capables de faire des choix responsables et de les assumer.

### Sous quelle forme?

- ◆ Journée ou cycle de formation thématique pour les travailleurs du non-marchand
- ◆ Offre d'interventions spécifiques pour les acteurs scolaires et les jeunes
- ◆ Ateliers avec les parents, supervisions, ...

Nous proposons notamment la méthode « Unplugged » : un programme de prévention pour apprendre aux jeunes du premier degré du secondaire à se protéger des assuétudes.

Nos formations sont conçues pour pouvoir s'adapter à la réalité de chaque institution et à la pratique quotidienne.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter au : **071/ 24 30 06**  
ou via [paulina.aguila@trempline.be](mailto:paulina.aguila@trempline.be) ;  
[natacha.delmotte@trempline.be](mailto:natacha.delmotte@trempline.be)  
ou consultez notre page sur le site web : [www.trempline.be](http://www.trempline.be)



# NOS PROJETS

## TREMP 'OSE A ENCORE BESOIN DE VOUS!



Mobilier, matériel de cuisine, matériel de loisirs et de sports, matériel de jardin et outils travaux manuels, de matériel d'hygiène et d'entretien, de **matériel pour leur buanderie et d'une camionnette.**

Contactez-les au 071/22 05 55 ou par mail à  
[Tremp'Ose@trempline.be](mailto:Tremp'Ose@trempline.be)

Vous pouvez également soutenir financièrement cette initiative en faisant un don sur le compte:

**BE36 0682 0698 4081.**

*(attestation fiscale fournie dès 40€)*

# Merci pour votre générosité!

## RÉAFFECTATION DU BÂTIMENT DIT « LA CHAPELLE » AUX FINS D'ACCUEILLIR LE SERVICE PREMIER CONTACT .



Actuellement, le service Premier Contact qui comporte 4 départements se trouve dans le bâtiment de Châteleineau situé à la rue Grégoire Soupart; un de ses départements, le service « Quai Jeunes » est en plein développement et a besoin de place supplémentaire.

Le bâtiment actuel n'offre pas assez d'espace pour ces 4 départements ; c'est pourquoi il a été décidé de déplacer 3 départements de Premier Contact (service « admission », « ambulatoire » et « alter Ego ») au siège central à Châtelet, dans le bâtiment dit « La Chapelle » qui doit pour ce faire, subir un réaménagement ; cette restructuration permettra à Quai Jeunes de se développer.

Par ailleurs, ce déménagement permettra de rapprocher ces 3 services de la communauté thérapeutique.

Aidez-nous à financer ce ré-aménagement en faisant un don sur le compte:  
**BE36 0682 0698 4081.**  
(attestation fiscale fournie dès 40€)



Bâtiment « la Chapelle »

## Merci pour votre générosité!

# AIDEZ-NOUS À RÉALISER CES PROJETS QUI SOUTIENDRONT DIRECTEMENT NOS RÉSIDENTS SUR LE CHEMIN VERS DE LEUR RÉTABLISSEMENT !



**Continuer à aider nos résidents, c'est un geste concret de solidarité!**

*L'asbl Trempline est très vigilante quant à l'utilisation des dons reçus. Les comptes annuels sont soumis à l'examen d'un expert-comptable agréé.*

*L'asbl Trempline adhère au code éthique de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF). Ceci implique, notamment, que les donateurs ont le droit d'être informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.*

*Ces informations sont disponibles sur simple demande en nous contactant par téléphone (071/40 27 27) ou par mail ([info@trempline.be](mailto:info@trempline.be)) ou par courrier (3 Grand'Rue à 6200 Châtelet).*

## **Avantage fiscal :**

Si le cumul annuel de vos dons atteint 40 € ou plus, vous recevez automatiquement une attestation fiscale l'année qui suit votre versement.

## **Don ponctuel ou don permanent :**

Vous pouvez faire un don ponctuel ou un ordre permanent en faisant un virement au compte général de Trempline, en indiquant en communication : « nom du projet soutenu » ainsi que votre numéro de registre national (pour l'attestation fiscale) au compte de l'Asbl :

**Dexia Dons : BE36 0682 0698 4081.**

## SUITE DE LA PAGE 4: « ECHO DE NOS VISITEURS »

...et qui a consacré une après-midi entière pour expliquer le programme psychopédagogique, les valeurs qui sous-tendent celui-ci et nous faire visiter l'établissement pour qu'il vive de façon concrète dans nos esprits.

Nous sommes donc revenus avec une vision plus claire du projet et surtout l'idée que les personnes avec lesquelles nous travaillons au quotidien et qui sont confrontées à une problématique de dépendance, pourront tirer profit (quel qu'il soit) d'un séjour (abouti ou non) dans cette structure.

Outre le cadre offert par cet immeuble superbement rénové, ce qui nous a frappé est tout d'abord le projet, basé sur l'idée que « la communauté » est l'outil qui va permettre à la personne dépendante d'apprendre progressivement à quitter cette dépendance par le fait d'être entouré, dans un cadre sécurisant qui rappelle celui de la vie en famille.

Autre aspect marquant : la structure et l'organisation du séjour qui se divisent en trois temps : celui de l'accueil, celui de la communauté thérapeutique et enfin, celui de la réinsertion sociale. Il s'agit pour le résident de passer progressivement d'une étape à une autre.

Si la personne quitte l'ASBL sans être arrivée au bout de son trajet, il lui est possible d'y revenir plus tard ; les portes ne restent pas fermées. « L'échec » est dès lors permis car la reconstruction d'une personne est un processus long et difficile qui implique l'acquisition de nouveaux comportements et habitudes de vie, ce qui ne s'acquière pas facilement. Voilà un message important qu'il convient de garder à l'esprit.

En cas de retour à la suite d'un parcours interrompu, un programme spécifique sera mis en place : il tiendra compte des acquis de la personne lors de son premier séjour mais analysera également les facteurs qui ont entraîné son échec.

« Des experts en expérience » c'est-à-dire des personnes qui ont elles-mêmes suivi le programme thérapeutique complet pourront faire partie de l'équipe pédagogique, dans un second temps, et ainsi être des « modèles » pour ceux qui entament le parcours.

Voilà quelques éléments qui nous ont semblé marquants.

En tant que membres du tribunal de l'application des peines, nous sommes quotidiennement confrontés à la problématique de la dépendance : alcool, stupéfiants, médicaments. Il est donc essentiel pour nous, de nous rendre compte de la difficulté de quitter ce qui est devenu pour certains justiciables, un mode de vie. C'est au travers de contacts avec des centres tels que le vôtre que les professionnels que nous sommes, en prenons, une fois de plus, conscience.

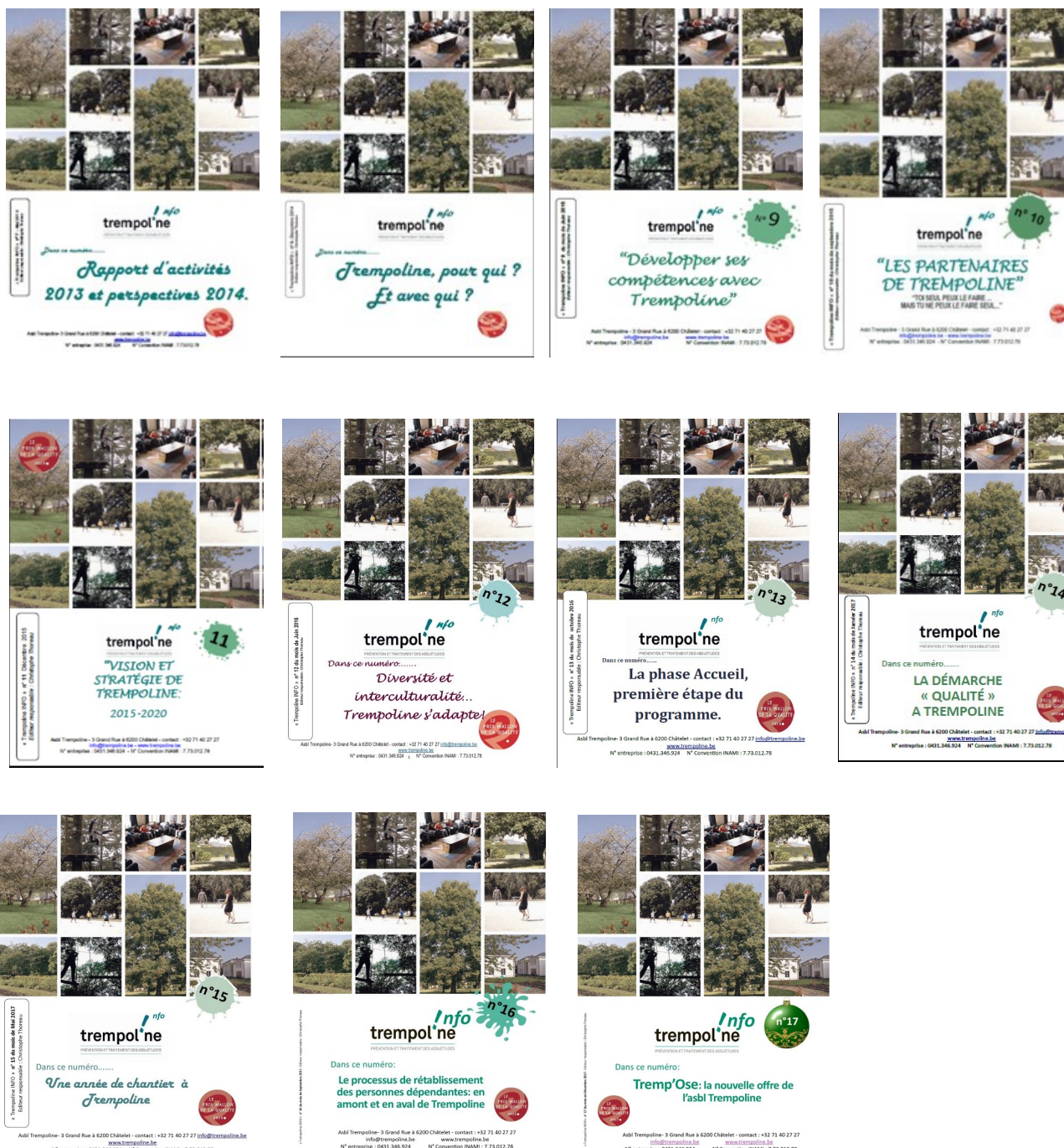
Les lieux tels que le vôtre doivent se faire connaître car ils sont indispensables. Ils doivent expliquer leur approche, à la fois au grand public et aux professionnels du social, pour que chacun puisse faire appel à leur service autant que nécessaire et sans hésitation.

Nous vous remercions donc pour votre accueil et votre travail au quotidien.

**P. BAYARD**

**Assesseur en réinsertion sociale - Chambre de protection sociale - Tribunal de l'Application des peines de Mons .**

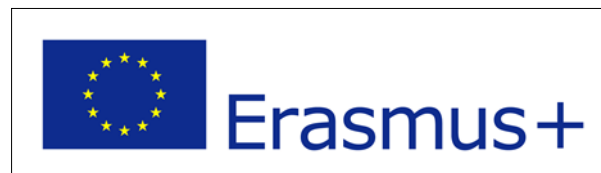
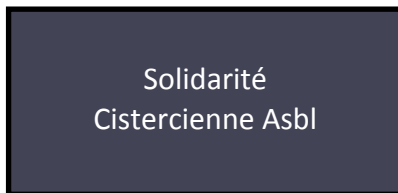
# Dans les numéros Précédents...



Si Vous souhaitez recevoir les numéros précédents, veuillez envoyer un mail à « [info@trempoline.be](mailto:info@trempoline.be) » en précisant votre nom et votre adresse complète.

## Le groupe de travail « Trempo Info », responsable de la réalisation.





Si vous souhaitez en savoir plus au sujet de Trepoline, visitez notre site internet : découvrez notre travail sur la vidéo en page d'accueil.

[www.trepoline.be](http://www.trepoline.be)

Asbl Trepoline  
3 Grand Rue  
6200 Châtelet  
071/40 27 27